Professeur relai auprès du Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac

Site internet: https://musees.aurillac.fr/index.php/category/musee-dart-et-darcheologie/

Mission: professeur relai (4 heures de présence hebdomadaire) auprès du service

Durée: 2022/2023 (renouvelable)

<u>Profil</u>: professeur titulaire d'histoire-géographie, de lettres ou d'arts plastiques du 2nd degré exerçant à temps plein dans l'académie de Clermont-Ferrand

Modalités de rémunération : indemnité pour mission particulière (1 IMP taux 4 soit 2500 euros)

<u>Missions</u>: En liaison avec les instances académiques (délégation académique à l'action culturelle, inspection pédagogique régionale, DSDEN), conformément à la circulaire n°2010-040 du 30-03-2010-BOEN n°15 du 15-04-2010

La mission consistera à :

- accompagner les équipes pédagogiques dans la conception et la mise en œuvre de projets interdisciplinaires d'éducation artistique et culturelle en prenant en compte les spécificités et besoins des territoires : conseil aux enseignants, contribution à la préparation de l'accueil des élèves, accompagnement des dispositifs d'éducation artistique et culturelle dans le respect de leur cahier des charges. Ce travail prendra appui sur le réseau d'éducation artistique et culturelle et l'application ADAGE ;
- contribuer à la formation initiale et continue des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés afin d'aider les équipes pédagogiques à concevoir et mettre en œuvre avec leurs élèves des projets interdisciplinaires d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec des structures artistiques et culturelles ;
- contribuer à la production et à la mise à disposition des ressources pédagogiques : documents, dossiers thématiques prenant appui sur la programmation de l'institution culturelle et en lien avec les programmes d'enseignement ;
- **informer la communauté éducative** des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle (site académique, site du partenaire culturel, site DAAC, Tribu...).
- valoriser les actions éducatives menées dans la structure en informant régulièrement la DAAC des propositions;

Compétences et connaissances requises :

- expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle, notamment de projets conduits en équipe et en partenariat ;
- aptitude à travailler au sein d'une équipe et à communiquer ;
- mobilité.

<u>Suivi</u>: Le professeur relai établit un bilan annuel de son activité, qu'il adresse au rectorat (à l'attention de la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur référent)

<u>Candidature</u>: adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 15 janvier 2023:

- au rectorat de l'académie de Clermont Ferrand , à l'attention de :
 Agnès BARBIER, déléguée académique à l'action culturelle : ce.daac@ac-clermont.fr
- à l'inspecteur de votre discipline référent :
 Marilyne DEWAVRIN-FARRY, IA-IPR d'histoire-géographie : marilyne.farry@ac-clermont.fr
 Michel GAILLIARD, IA-IPR de lettres, michel.gailliard@ac-clermont.fr
 Noël GORGE, IA-IPR de lettres, noel.gorge@ac-clermont.fr
 Florence PESTY, IA-IPR de lettres, Florence.Pesty@ac-clermont.fr
 Marianne PIERROT, IA-IPR d'arts plastiques, Marianne.Pierrot@ac-clermont.fr
- au musée d'art et d'archéologie d'Aurillac, à l'attention de :
 Paméla BROBST, responsable du service éducatif, <u>pamela.brobst@aurillac.fr</u>
 Emmanuelle HUET Directrice des musées, <u>emmanuelle.huet@aurillac.fr</u>